

## **Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session plénière du 23 octobre 2020

Délibération 04-002 : Décision modificative n°2 pour l'année 2020

### **Intervention d'Yves Salanave-Péhé**

*Conseiller départemental du canton de Cœur de Béarn*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président, chers collègues,

Lors de la session de la DM1, nous avons, nous, élus du groupe de La Gauche, voté la délibération que vous nous aviez proposée, faisant preuve – et vous l'aviez souligné - de réalisme teinté d'humilité. Nous avons appelé à une sorte d'union sacrée à ce moment-là. Les mesures de réajustement nous paraissaient de bon sens après cette période de confinement extrêmement douloureuse que nous avons subie. Nous anticipions tous alors une perte significative de recettes de fonctionnement liée à un décrochage attendu des DMTO et une explosion des dépenses sociales, notamment du côté du RSA. Et nous avons tous noté de plus une forte volatilité des ressources, avec des horizons budgétaires de plus en plus imprévisibles et chaotiques.

Qu'en est-il de cette DM2 ?

Finalement, la diminution des recettes de fonctionnement est moins pire que prévu, pour utiliser une expression triviale. Vous affichez 28 millions d'euros de recettes supplémentaires – dont 20 millions de droits de mutation. Finalement, leur dynamisme ne faiblit pas... Les explications ne sont pas évidentes, mais il est possible de parier sur un réflexe de repli sur la pierre de la part d'agents économiques en recherche de placements plus sécurisés dans cette période d'incertitudes, selon la chambre des notaires.

Les dépenses sociales, elles, conformément à ce que nous attendions, ont augmenté. Le chiffre de 5 millions d'euros pour la croissance du RSA paraît bien calibré. A l'entrée sur le dispositif de nouvelles populations jeunes, il faut ajouter l'effet de compensation de bénéficiaires privés de revenus d'activité. Nous le savons. Et la crise économique majeure qui est devant nous nous fait craindre que ceci ne soit que le début d'une véritable explosion de ce type de dépenses qu'il nous faudra envisager dans les années qui viennent.

Le cumul des effets de la crise sanitaire, de la crise économique et la réforme de l'indemnisation du chômage pourrait être catastrophique, induisant des tensions insoutenables sur le RSA, une paupérisation en croissance exponentielle de pans entiers de nos populations qui vont mettre les Départements dans des situations intenable. Notre instance va être une sorte de vigie d'un désastre annoncé.

Je ne reviens pas sur les primes COVID versées aux personnels en première ligne. Elles sont légitimes, et nous ne saurions pas trouver de mots assez forts pour dire toute la qualité et la densité de l'implication des agents concernés.

Non. Ce qui nous paraît manquer dans cette DM2, c'est que les marges de manœuvre détectées n'aient pas été utilisées pour boucher quelques trous dans la raquette Sans jouer les Cassandres, nous pourrions payer cher ultérieurement ces manquements. 3 cas nous paraissent emblématiques.

Les accueillants familiaux sont les grands oubliés des agents bénéficiant de la prime COVID, nous l'avons déjà dit. Ceci aurait été l'occasion de reconnaître l'engagement de ces personnes, les effets du confinement sur leur quotidien mais surtout d'inciter au développement de ce mode d'accueil des personnes âgées et handicapées, mode que nous avons mis en exergue dans le schéma départemental. Nous ne l'avons pas manifesté dans cette DM.

Dans la même logique, les aidants familiaux de personnes handicapées ou malades, atteintes de maladies neuro-dégénératives auraient pu recevoir un signe d'intérêt et d'appui de la part de notre collectivité. L'enjeu que tout le monde s'accorde à penser considérable valait bien l'engagement de quelques centaines de milliers d'euros à cet effet.

Enfin, des associations à caractère social, travaillant à la mise en œuvre ou au tissage de lien social dans nos villes et dans le monde rural auraient pu être considérées elles aussi. Un signe de reconnaissance aurait été le bienvenu. Nous revenons, monsieur le Président, sur la situation de déshérence de la prévention spécialisée. Nous maintenons que nous avons baissé la garde dans ce domaine. La crise sanitaire et le krach économique qui se profile vont accroître à n'en pas douter les déchirures en amont du tissu social et le désarroi qui en résulte. Nous sommes et serons interpellés par nos concitoyens sur l'utilisation que nous faisons des deniers publics dont nous avons la charge.

Vous nous expliquez que la grande majorité de ces sommes inattendues que nous enregistrons dans nos comptes vont servir à améliorer les ratios financiers de la collectivité. Vous savez l'attention que votre serviteur accorde à ces questions.

Mais permettez-moi de vous dire que nous avons la possibilité de mieux faire dans cette période compliquée, où les fondements de nos sociétés tremblent de partout.

Nous pensons qu'un curseur pertinent aurait pu être introduit dans ce chiffre de 25,8 millions d'euros entre d'une part un paquet dédié à l'amélioration des équilibres financiers et un autre dirigé vers des postes où les besoins sont criants. Pour utiliser une image qui, vous nous l'avez dit, vous est familière, dans un sens plus keynésien afin de doper la demande.

D'ailleurs, Jean-Paul Fitoussi, économiste proche du président Macron, dans son ouvrage « Comme on nous parle – L'emprise de la novlangue dans nos sociétés », après une longue analyse des crises dans l'Histoire de nos démocraties, exhorte les démocraties contemporaines à (je cite) « revenir à nos vraies priorités : la santé, la protection sociale en général et celle du travail en particulier ».

Parce que nous pensons que nous avons une occasion d'aller dans ce sens à l'occasion de ces recettes nouvelles et pour tout dire un peu inattendues tout en veillant au respect des équilibres financiers de ce beau département, nous nous abstiendrons sur cette DM2. Je vous remercie.